

EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DÉFINIT SES PRIORITÉS



Les 28 et 29 mai la Commission Européenne organisait, à Milan, une conférence sur la production, la recherche et l'innovation en agriculture biologique.

Cette conférence était la première d'un cycle de séminaires programmé dans le cadre de l'Exposition Universelle 2015 dont le thème est « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

Monique PARIAT, Directrice Générale adjointe de l'Agriculture et du Développement Rural à la Commission européenne a souligné le fait que cette première conférence soit dédiée à l'agriculture biologique (AB). Au sein de l'Union européenne, l'AB continue sa progression avec des augmentations régulières chaque année (+ 500 000 ha/an sur la dernière décade).

Elle a rappelé que l'agriculture biologique représente des valeurs telles que la protection de l'environnement et qu'elle incarne, au-delà, la recherche permanente de la qualité des produits et des process, qui sont des enjeux cruciaux pour l'ensemble de l'agriculture et de l'alimentation.

L'agriculture biologique a donc non seulement une capacité de croissance du secteur tel que le montrent les statistiques mais aussi un potentiel de développement comme porteuse d'innovations.

La Commission européenne, consciente que les recherches sont souvent trop « descendantes » et n'impliquent pas assez les acteurs de terrain, a souhaité rassembler des agriculteurs, conseillers, chercheurs,... experts de l'AB pour réfléchir aux priorités en termes d'innovations et de recherches en AB. Cette conférence a rassemblé près de 180 personnes, dont 13 français.

La délégation française était composée de : quatre chercheurs (INRA), de la Di-

rectrice Elisabeth MERCIER de l'Agence Bio, d'acteurs concernant les semences, de trois agriculteurs (représentant la FNAB, l'Agence Bio, et l'ITAB) et, pour le Réseau des Chambres d'agriculture, de Charlotte GLACHANT (CA77) et de Natacha SAUTEREAU (CA84), chargées d'études et de mission bio.

Iman BOOT, en charge de l'Unité Recherche et Innovation à la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural, a rappelé les différents dispositifs mobilisables au niveau européen pour la recherche et l'innovation, dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)(notamment les groupes opérationnels et le réseau du Partenariat européen d'innovation agricole ou PEI-AGRI) et dans le cadre d'Horizon 2020 (programme européen pour la recherche et l'innovation).

CINQ ATELIERS POUR DÉFINIR LES PRIORITÉS

Cinq ateliers ont permis de recueillir les propositions de priorités à court, moyen et long terme pour la recherche et l'innovation en AB : trois selon les productions (semences, végétal, animal) et deux thématiques transversales (transformation des produits, moyens pour faciliter les échanges de savoirs et de connaissances).



Charlotte GLACHANT (CA77) et de Natacha SAUTEREAU (CA84), chargées d'études et de mission bio ont représenté le réseau des Chambres lors de la conférence AB de Milan.

Pour les productions végétales, les attentes concernent principalement la maîtrise des adventices, la maîtrise des bio-agresseurs et la fertilité des sols (céréales, protéagineux, arboriculture ou maraîchage). Les attentes sont importantes concernant la production sous serre pour le maraîchage.

En production animale, la génétique et les sources de protéines pour l'alimentation ont été définies comme cruciales





L'ATELIER SUR LES SEMENCES A MIS EN ÉVIDENCE LA NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER SUR LES VARIÉTÉS ADAPTÉES À L'AB, NOTAMMENT DES VARIÉTÉS LOCALES

© Suisse S., CA Alpes Maritimes

de manière transversale à tous les élevages. Plus spécifiquement, la réduction et la substitution des antibiotiques, la diminution de l'utilisation de concentrés en élevage de ruminants, l'amélioration de la santé et du bien-être animal et la réduction de l'impact environnemental en élevage monogastrique ont été priorités.

L'atelier sur les semences a mis en évidence la nécessité de travailler sur les

variétés adaptées à l'AB, notamment des variétés locales, de développer des caractéristiques variétales spécifiques à l'AB et de mieux comprendre et définir les techniques et process de sélection en AB. Sur ce dernier point, les discussions ont été animées sur les types de créations autorisés (cf. débat sur la stérilité mâle cytoplasmique).

Il a été constaté que peu de recherches sont consacrées au volet transformation, alors que de plus en plus de produits manufacturés sont consommés. Les priorités discutées ont été les suivantes : qualité des produits (méthodes d'analyses), traçabilité, technologies (et leurs compatibilités avec l'AB), compétitivité et connaissances des marchés.

Le dernier atelier avait pour objectif de produire des recommandations pour une meilleure implication des agriculteurs dans les projets de recherche et une meilleure diffusion des connaissances. Il en est ressorti que les professionnels doivent être associés bien en amont pour que la communication soit réellement prise en compte tout au long de la vie du projet, et non pas comme un « livrable » de fin de projet.

Les agriculteurs devraient même être associés dès l'écriture des projets, pour que les objectifs visés intègrent les problèmes concrets qui se posent à eux. D'autres ont aussi proposé qu'au lieu des « évaluations entre pairs », les agriculteurs et conseillers puissent être davantage associés dans les procédures d'évaluation.

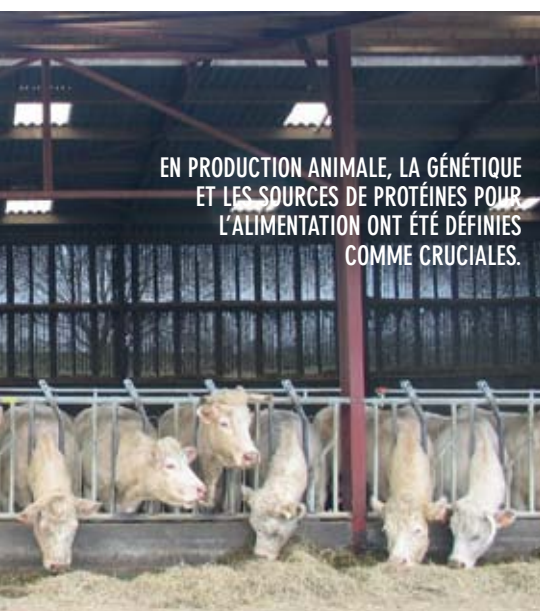
La Commission européenne a affiché sa volonté de mieux impliquer tous les acteurs (en particulier agriculteurs et conseillers) dans les projets de recherche, et en ce sens la réussite de cette conférence était une première étape. ●

Charlotte GLACHANT

chargée d'études AB Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, chargée d'une mission nationale pour l'APCA sur l'agronomie des systèmes en bio

Natacha SAUTEREAU

chargée de mission AB Chambre d'agriculture de Vaucluse, membre du Conseil Scientifique national de l'AB ; et précédemment chargée d'une mission pour l'APCA sur les partenariats avec la Recherche et les partenaires européens sur l'AB



EN PRODUCTION ANIMALE, LA GÉNÉTIQUE ET LES SOURCES DE PROTÉINES POUR L'ALIMENTATION ONT ÉTÉ DÉFINIES COMME CRUCIALES.

© Chagneau Ca Vendée